

Lequel a été décidé comme suit : _____.

On a proposé telle question sur le chant, les cérémonies et les rubriques du Missel, du Breviaire, du Rituel ou du Cérémonial.

Le présent procès-verbal a été lu et approuvé aujourd'hui, (*date et lieu.*)

(*Signature du président.*)

(*Signature du secrétaire.*)

18o. Les Prêtres résidant dans des parties du Diocèse, où des Conférences Ecclésiastiques ne pourront être établies, enverront à l'Archevêque des réponses écrites aux questions qui leur auront été adressées.

19o. Les arrondissements des Conférences Ecclésiastiques seront composés de la manière suivante :

1er Arrondissement.—Matane, Ste. Flavie, Ste. Luce, Rimouski, Ste. Cécile et St. Fabien.

2nd Arrondissement.—St. Simon, Trois-Pistoles, St. Eloi, l'Isle-Verte, St. Arsène, St. Modeste, Kacouna, Rivière-du-Loup.

3me Arrondissement.—St. Alexandre, Ste. Hélène, St. André, Kamouraska, St. Pasehal, St. Denis, N. D. du Mont-Carmel.

4me Arrondissement.—Rivière-Ouelle, St. Pacôme, Ste. Anne, St. Roch, St. Jean.

5me Arrondissement.—Islet, St. Cyrille, Cap St. Ignace, Isle-aux-Grues, St. Thomas, St. Pierre, St. François, Berthier.

6me Arrondissement.—St. Valier, St. Michel, St. Raphaël, Beaumont, St. Charles, St. Gervais, St. Lazare.

7me Arrondissement.—Pointe-Lévi, N. D. de la Victoire, St. Romuald, St. Jean Chrysostôme, St. Lambert, St. Henri, St. Isidore, St. Anselme, Ste. Claire, Ste. Hénédine.

8me Arrondissement.—Frampton, Ste. Marguerite, St. Bernard, St. Elzéar, St. Sylvestre, Ste. Marie, St. Joseph, St. Frédéric, St. François, St. George, Tring, Lambton.

9me Arrondissement.—St. Ferdinand et Ste. Sophie d'Halifax, St. Callixte et Ste. Julie de Somerset.

10
Apollin
11
Cap-S
12
Lorette
Beaup
13
14
réol, St.
15
16
Coudres
17
Lac St.
18
19
Renard.
Don
de notre S

